

ASSO. JESSICA FRANCE

**17 avenue des Martyrs
CEA de Grenoble
38054 GRENOBLE**

COMPTES ANNUELS

Exercice du : 01/01/2025 au 31/12/2025

SIRET : 38276541000016



M.D.S.

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Lyon
SARL au capital de 55 760 Euros - RCS Grenoble B 392 839 353
11, rue de La Poste - 38170 SEYSSINET PARISSET
Tél : 04 76 51 20 40 - Fax : 04 76 51 25 68 - Mél : mds@agori.fr



M.D.S.

ASSO. JESSICA FRANCE
17 avenue des Martyrs
CEA de Grenoble
38054 GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Rapport de présentation</i>	1
----- <i>COMPTES ANNUELS</i> -----	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
----- <i>A N N E X E</i> -----	7
<i>Généralités</i>	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Immobilisations</i>	15
<i>Immobilisations - Ventilation des augmentations</i>	16
<i>Immobilisations - Ventilation des diminutions</i>	17
<i>Amortissements</i>	18
<i>Amortissements - Ventilation des dotations et diminutions</i>	19
<i>Stocks et en-cours</i>	20
<i>Créances</i>	21
<i>Dépréciations</i>	22
<i>Produits à recevoir</i>	23
<i>Charges constatées d'avance</i>	24
<i>Variation des fonds propres</i>	25
<i>Provisions</i>	26
<i>Dettes</i>	27
<i>Charges à payer</i>	28
<i>Produits constatés d'avance</i>	29
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	30
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	31
<i>Effectif moyen</i>	32
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	33
<i>Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés</i>	34
<i>Détail - Autres engagements</i>	35
<i>Comptes annuels 2024-2023 publiés</i>	36
----- <i>Rapport du commissaire aux comptes</i> -----	40
<i>Rapport général KPMG</i>	41

RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en **euros**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association

ASSO. JESSICA FRANCE

relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**,

et conformément à notre Lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 2 105 927 euros

Chiffre d'affaires : 1 178 147 euros

Résultat net comptable : -87 146 euros

Fait à SEYSSINET PARISSET

Le 30/06/2026

Signature

Dominique SEON

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	52 962	52 227	735	1 235
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	33 349	8 368	24 981	
	Autres immobilisations corporelles	32 603	25 781	6 822	4 658
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	3 461		3 461	3 461
	Total II	122 375	86 377	35 998	9 353
	Stocks et en-cours	121 097	2 057	119 040	87 045
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	480 997	1 900	479 097	446 984
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	747 784		747 784	659 308
	Charges constatées d'avance	21 596		21 596	22 957
	Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	830 000
TOTAL GENERAL	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	302 413		302 413	270 256
	Total III	2 073 887	3 957	2 069 929	2 316 549
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	2 196 261	90 334	2 105 927	2 325 903

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	514 065	459 623
	Excédent ou déficit de l'exercice	(87 146)	54 443
	Situation nette (sous-total)	426 920	514 065
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	426 920	514 065
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées	342 324	361 386
	Droits du concédant		
	Total II	342 324	361 386
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total III		
Provisions	Provisions pour risques	2 678	619
	Provisions pour charges		
	Total IV	2 678	619
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		49 827
	Emprunts et dettes financières divers		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 161	196 788
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	593 247	520 707
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16 447	35 199
	Produits constatés d'avance	472 150	647 312
	Total V	1 334 005	1 449 832
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (VI)		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	2 105 927	2 325 903

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	185 435	192 020
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 209 959	1 230 122
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	756 532	741 493
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	7 453	30 614
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	49	68
	Total des produits d'exploitation	2 159 429	2 194 318
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		392
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	786 469	783 213
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	19 921	18 698
	Salaires	1 014 050	956 425
	Cotisations sociales	414 059	402 819
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 608	10 770
	Dotation aux provisions	2 360	619
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	8 625	1 533
	Total des charges d'exploitation	2 259 092	2 174 470
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(99 664)	19 848

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(99 664)	19 848
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	12 626		35 345
	Autres intérêts et produits assimilés			45
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des produits financiers		12 626	35 390
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées	108		657
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières		108	657
RESULTAT FINANCIER			12 518	34 733
RESULTAT COURANT avant impôts			(87 146)	54 581
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			138
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(138)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			2 172 054	2 229 708
TOTAL DES CHARGES			2 259 200	2 175 265
EXCEDENT ou DEFICIT			(87 146)	54 443
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature			22 961	20 437
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL			22 961	20 437
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens			22 961	20 437
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL			22 961	20 437

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Généralités

Etat exprimé en **euros**

A sa constitution, l'association JESSICA FRANCE a été chargée, par le Ministère de l'Economie et des Finances de mettre en œuvre le programme CAP'TRONIC d'aide aux PME afin de favoriser l'intégration d'électronique et de logiciels embarqués dans leurs produits.

L'association, qui emploie 18 salariés au 31 décembre 2025, dispose de six établissements afin de couvrir l'ensemble du territoire français. Le siège grenoblois héberge la Direction Nationale. Les établissements de Caen, Nantes, Pessac, Metz et Labège hébergent les équipes de JESSICA France.

L'association est assujettie aux impôts dont sont passibles les entités du secteur concurrentiel : Impôt sur les sociétés, Taxe sur la valeur ajoutée et Contribution Economique Territoriale.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 105 927** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 172 054** euros et un total **charges** de **2 259 200** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-87 146** euros.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Comme il l'avait annoncé le Ministère chargé de l'Industrie a cessé son soutien financier régulier à compter de 2021 au titre du programme CAP'TRONIC.

Face à cette forte diminution des ressources de l'association, le Conseil d'administration et l'équipe de direction ont cherché de nouvelles sources de financement. On peut citer : mobilisation de financements régionaux ou métropolitains suite au transfert de compétences par l'Etat aux régions qui fait suite à la loi NOTRe, intégration des programmes d'accompagnement au soutien à l'innovation et au passage vers l'industrie du futur cofinancés par les Régions, l'Europe et l'Etat, et surtout développement des activités de formation professionnelle, et mise en place de nouvelles prestations payantes au bénéfice des entreprises (AMO).

Au cours de l'exercice, l'association a ainsi perçu des subventions dans le cadre de financement régionaux et métropolitains pour un montant total de 419 860 € : financement Normandie (20 026 €), Nouvelle Aquitaine (250 193 €), Occitanie (120 641 €), Montpellier (15 000 €), Béziers (3 000 €), Nîmes (5 000 €), Narbonne (3 000 €), Perpignan (3 000 €). Il convient de noter que la métropole de Montpellier a mis gratuitement des locaux à disposition de l'association. Elle a chiffré cette aide à 22 961 €.

Par ailleurs, l'Association participe depuis 2013 aux programmes de diffusion technologique EasyTech et System Lab développés dans le cadre de l'IRT grenoblois NANOEELEC. Au cours de l'exercice le montant total des dépenses réalisées au titre de ces programmes s'est élevé à 195 105 € H.T. Le financement de ces dépenses a été assuré par des règlements de PME hors comptabilité de

Généralités

Etat exprimé en euros

JESSICA FRANCE pour un montant de 42 859 € HT, le reversement de licences par ST MICROELECTRONICS à JESSICA FRANCE à hauteur de 75 000 € H.T. et enfin une subvention de fonctionnement de l'IRT NANOIEC issue du PIA d'un montant de 77 246 €.

L'association a également participé au consortium OTPaaS qui a démarré en 2021 pour une durée de 3 ans prolongée de 6 mois jusqu'au 31/03/2025. En 2025, l'association a bénéficié au titre de ce projet d'une subvention de 67 166 €. A la clôture du projet, le montant total de l'avance remboursable s'élève à 81 199 €.

De plus, l'association participe à 4 programmes E-DIH (European Digital Innovation Hub) : DEDIHCATED en région Bourgogne Franche-Comté, DIHNAMO en région Normandie, DIHNAMIC en région Nouvelle Aquitaine et OCCITANIA en région Occitanie. Au cours de l'exercice, les subventions comptabilisées à ce titre se sont élevées à 151 390 €.

L'association participe également au programme CAP ELENA, d'une durée de 5 ans, qui a démarré en décembre 2023. Au cours de l'exercice, les subventions comptabilisées à ce titre se sont élevées à 10 728 €.

Enfin, l'association participe depuis le premier juillet 2025 au programme ASTEERICS, d'une durée de 4 ans. Au cours de l'exercice, les subventions comptabilisées à ce titre se sont élevées à 30 141 €.

FAITS CARACTERISTIQUES CONCERNANT L'EXERCICE 2025

Depuis la crise sanitaire liée au COVID-19, une part significative de télétravail a été conservée pour le personnel et une grande partie des formations est dispensée en distanciel. En effet, les entreprises continuent à privilégier des sessions de formation en distanciel, malgré l'organisation de sessions de formation en présentiel.

L'association a connu un seul mouvements de personnel au cours de l'exercice : l'embauche en fin d'année d'une cheffe de projet dans le cadre du programme ASTEERICS.

Aucun autre fait significatif ne nécessite de mention particulière.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice ne nécessite de mention particulière.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Mise en place du Règlement ANC N°2022-06 à compter du 1er janvier 2025

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- enregistrement des opérations au coût historique,
- et dans le respect du principe de prudence.

Ces comptes intègrent le règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC N° 2020-08 du 29 décembre 2020, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A défaut d'autres dispositions spécifiques dans les règlements précités, l'entité utilise le règlement ANC N° 2022-06 relatif au plan comptable général ainsi que les dispositions particulières figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Changement de réglementation comptable - Application du règlement ANC n°2022-06

Application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Ce règlement a notamment supprimé la notion de *transferts de charges*, dont les opérations concernées sont désormais présentées par nature au sein des charges et produits d'exploitation, financiers ou exceptionnels, selon leur qualification économique.

Par ailleurs, la définition et le périmètre des produits et charges exceptionnels ont été précisés, ceux-ci étant désormais limités aux éléments résultant d'événements majeurs et inhabituels, étrangers à l'exploitation normale de l'entité et à une liste d'écritures limitativement énumérées par le règlement (écritures d'origine purement fiscale comme par exemple les amortissements dérogatoires).

L'application de ces nouvelles dispositions a conduit à des reclassements de présentation entre les postes du compte de résultat, sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres de l'exercice. Les données comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des informations financières entre les exercices.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Tableau de reclassement - Passage ANC 2014-03 > ANC 2022-06

Reclassement du compte de résultat (comparabilité N-1/N)

Postes du compte de résultat	N-1 (présentation ANC 2014-03)	N-1 Reclassements ANC 2022-06	N-1 retraité (présentation ANC 2022-06)	N (présentation ANC 2022-06)
Cotisations	192 020		192 020	185 435
Ventes de biens et services	1 230 122		1 230 122	1 209 959
Concours Publics & Subventions	741 493		741 493	756 532
Transfert de charges	77	- 77	0	
Reprises s/amort. & provisions	30 537		30 537	7 453
Pdt cessions immobilisations incorporelles & corporelles				
Autres produits d'exploitation	68		68	49
Achats matières premières	392		392	
Variation de stocks				
Autres achats & Charges externes	783 213		783 213	786 469
Impôts et taxes	18 698		18 698	19 921
Salaires	956 425		956 425	1 014 050
Charges sociales	402 819	- 77	402 742	414 059
Dotation aux amortissements	10 770		10 770	13 608
Dotations aux provisions	619		619	2 360
VNC des immobilisations cédées		138	138	
Autres charges d'exploitation	1 533		1 533	8 625
Résultat d'exploitation	19 848		19 710	- 99 664
Produits financiers	35 390		35 390	12 626
Charges financières	657		657	108
Résultat financier	34 733		34 733	12 518
Produits exceptionnels				0
Charges exceptionnelles	138	- 138	0	0
Résultat exceptionnel	- 138		0	0
Impôt sur les bénéfices	0		0	0
Résultat	54 443		54 443	- 87 146

Les reclassements présentés ci-dessus résultent principalement de la suppression des transferts de charges et de la nouvelle définition des produits et charges exceptionnels introduites par le règlement ANC n°2022-06.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les montants précédemment comptabilisés en transferts de charges seraient reclassés par nature au sein des charges d'exploitation concernées.

Certains produits et charges auparavant présentés en résultat exceptionnel seraient requalifiés en résultat d'exploitation, ces éléments ne répondant plus à la définition d'événements majeurs et inhabituels.

Ces reclassements n'ont **aucun impact sur le résultat net**, mais uniquement sur la présentation des soldes intermédiaires de gestion.

En raison des seuls reclassements de présentation nécessaires pour l'adapter aux nouveaux modèles, le comparatif est modifié : le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'arrêtés et publiés sont présentés séparément en fin d'annexe.

Autres informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative; sauf mention spéciale, les montants sont indiqués en euros.

Immobilisations

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien indiquée dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements des locaux	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en-cours

Compte tenu de son activité de prestataires de services, l'association n'a pas de stock de matières premières.

Les travaux en cours au 31 décembre ont été évalués à leur coût de production calculé sur la base des heures passées par les ingénieurs sur les dossiers concernés. Le taux horaire de chaque ingénieur étant calculé sur la base de son salaire chargé et environné. Ces couts sont calculés sur la base des capacités normales de production de l'association.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu (*700 € de nouvelles créances douteuses ont été provisionnées à 100% au cours de l'exercice 2025*).

Ces provisions ont été reprises lorsque les créances préalablement provisionnées sont soit devenues irrécouvrables (*5 000 € au cours de l'exercice*), soit ont finalement fait l'objet d'un encaissement ou d'une annulation par avoir (*0 € au cours de l'exercice*). Au cours de l'exercice l'association n'a perçu aucune rentrée sur créances amorties.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Rémunération des organes de direction

La gestion de l'association est désintéressée, les organes de direction ne sont pas rémunérés.

Adhésions à l'association

Les adhésions à l'association sont des cotisations avec contrepartie. Outre la participation à l'assemblée générale annuelle, elles donnent droit à un certain nombre d'avantages : la possibilité d'avoir accès à des services gratuits (pré-analyse de dossier, pré-diagnostic cybersécurité, relai de l'activité des entreprises à travers les supports de communication digitale CAP'TRONIC), à des tarifs préférentiels sur les formations, les expositions dans les salons professionnels et l'abonnement au magazine ElectroniqueS et l'accès au réseau CAP'TRONIC.

Les adhésions sont annuelles, de date à date par rapport à la demande d'adhésion

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

formulée par l'entreprise via un bulletin d'adhésion signé. Elles sont réglées sur la base d'une facture émise par l'association à réception dudit bulletin. Au 31 décembre de chaque année la quote-part des adhésions concernant l'exercice suivant (calculée prorata temporis) est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Détail du chiffre d'affaires de l'association

Comme indiqué dans les généralités, le programme CAP'TRONIC, que porte l'association JESSICA, est destiné à aider les entreprises à intégrer de l'électronique et des systèmes embarqués dans leurs produits et à favoriser ainsi l'innovation tant sur leurs produits que sur leurs process de production. Pour ce faire, l'association propose deux grandes familles de prestations techniques qui constituent son chiffre d'affaires.

L'association est ainsi un organisme de formation certifié Qualiopi qui propose via son catalogue des formations techniques et innovantes. Ces formations peuvent être organisées soit en regroupant des stagiaires de plusieurs entreprises différentes (Formations INTER), soit en proposant une formation sur mesure à une entreprise donnée (Formations INTRA). Ces formations sont organisées tant en présentiel qu'en formation à distance. Elles ont représenté 65% du chiffre d'affaires 2025 de l'association.

Par ailleurs, l'association accompagne les entreprises dans le développement de leurs projets en mettant à leur service toute une gamme d'expertises en électronique et logiciels embarqués dénommées AMO - assistance à maîtrise d'ouvrage. Selon les besoins de l'entreprise, ces prestations peuvent aller de l'assistance à la définition de projet (définition des besoins, analyse de la faisabilité technico-économique, prise en compte de la cybersécurité...) à l'assistance à la réalisation (conception, tests et diagnostics, recherche de partenaires, certification, essais pilotes...) voire à un suivi de la production en vue du lancement commercial du produit. L'association intervient également sur l'évolution des process de fabrication pour amener ses entreprises clientes vers l'Industrie du Futur. L'activité AMO représente 28% du chiffre d'affaires de l'association.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	52 962					52 962
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52 962					52 962
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			33 349			33 349
	Instal., agencement, aménagement divers	676					676
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 656		4 234		10 963	31 927
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 332		37 583		10 963	65 952
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 461					3 461
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 461					3 461
TOTAL		95 755		37 583		10 963	122 375

Immobilisations
Ventilations des augmentations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Augmentations de l'exercice 31/12/2025	Ventilations des augmentations				
			Virements		Entrées		
			De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	33 349			33 349		
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 234			4 234		
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 583			37 583		
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TO TAL		37 583			37 583		

Immobilisations

Ventilations des diminutions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Diminutions de l'exercice 31/12/2025	Ventilations des diminutions				
			Virements		Sorties		
			De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mise hors srvc
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	10 963					10 963
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 963					10 963	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TO TAL		10 963					10 963

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			51 727	500		52 227
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			51 727	500		52 227
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels				8 368		8 368
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			78	85		162
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			34 597	1 986	10 963	25 619
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				34 675	10 438	10 963	34 149
TOTAL				86 402	10 938	10 963	86 377

Amortissements

Ventilations des dotations et des diminutions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Dotations de l'exercice 31/12/2025	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exception- nelles
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles	500		500		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		500		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 368		8 368		
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	85		85		
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	1 986		1 986		
	Emballages récupérables et divers					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 438		10 438		
TOTAL		10 938		10 938		

		Diminutions de l'exercice 31/12/2025	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors services
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	10 963			10 963
	Emballages récupérables et divers				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 963			10 963
TOTAL		10 963			10 963

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services	121 097	89 285	31 812	
Autres				
TOTAL II	121 097	89 285	31 812	
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)			31 812	
Marchandises				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	121 097	89 285	31 812	

Les prestations de services en cours au 31 décembre 2025 ont été évaluées sur la base de leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des en cours a été comptabilisée lorsque leur montant dépasse le chiffre d'affaires prévu par le contrat signé avec le client. Au cours de l'exercice ces provisions ont ainsi été dotées à hauteur de 1 970 € et reprises pour 2 152 €. Le montant total des dépréciations est donc passé de 2 240 € au 31 décembre 2024 à 2 057 € au 31 décembre 2025.

Créances

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 461		3 461
	Clients douteux ou litigieux	2 280		2 280
	Autres créances clients	478 717	478 717	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 059	3 059	
	Impôts sur les bénéfices	82 426	82 426	
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 619	40 619	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	621 680	621 680	
	Charges constatées d'avances	21 596	21 596	
TOTAL DES CREANCES		1 253 837	1 248 096	5 741
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Le montant des débiteurs divers indiqué ci-dessus correspond principalement aux subventions restant à percevoir des différents financeurs régionaux ou nationaux.

Dépréciations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/12/2025
			Dotations	Reprises	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production	2 240	1 970	2 152	2 057
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS	2 240	1 970	2 152	2 057
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés	6 200	700	5 000	1 900
	Autres créances				
	TOTAL CREANCES	6 200	700	5 000	1 900
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
TOTAL		8 440	2 670	7 152	3 957

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		779 054
Autres créances clients		159 586
FACTURES A ETABLIR	95 324	
FACTURES AMO A ETABLIR	64 262	
Autres créances		619 468
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	14 383	
IJSS A RECEVOIR	619	
SUBVENTION NANOIELEC A RECEVOIR	41 342	
SUBVENTION NAQ A RECEVOIR	243 157	
SUBVENTION NORMANDIE A RECEVOIR	60 676	
SUBVENTION OCCITANIE A RECEVOIR	258 649	
INTERETS C. A TERME A RECEVOIR	642	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			21 596
- Achats et sous-traitance		1 485	
- Charges externes		20 038	
- Charges sociales		73	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			21 596

--

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	459 623	54 443			514 065
Excédent ou déficit de l'exercice	54 443	(54 443)		87 146	(87 146)
Situation nette	514 065			87 146	426 920
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	514 065			87 146	426 920

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	PROVISIONS POUR RISQUES					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	619	2 360	301		2 678
	PROVISIONS POUR CHARGES	619	2 360	301		2 678
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	619	2 360	301		2 678

Il s'agit de provisions pour travaux à terminer.

Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	252 161	252 161		
	Personnel et comptes rattachés	140 152	140 152		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 358	116 358		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	103 660	103 660		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	233 076	233 076		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	16 447	16 447		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	472 150	472 150		
	TOTAL DES DETTES	1 334 005	1 334 005		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 818			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Le remboursement de l'emprunt, souscrit en 2021 lors de la période COVID, s'est achevé en juillet 2025.

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		284 461
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		73 178
FNP COMMISSIONS BANCAIRES	232	
FNP FRAIS FONCT. DIR NATIONALE	45	
FNP KPMG CAC	22 800	
FNP FRAIS FONCT. DIR GSO	45	
FNP FORMATIONS	11 060	
FNP INTERVENT. I.C. GSO	45	
FNP NAQ	6 912	
FNP IRT NANOELEC / EASYTECH	15 000	
FNP OCCITANIE	10 138	
FNP AMO	6 900	
Dettes fiscales et sociales		202 863
PERSONNEL CONGES A PAYER	140 152	
CHARGES SUR CONGES A PAYER	61 120	
TAXES S/SALAIRES A PAYER	1 488	
ETAT CHARGES A PAYER	103	
Autres dettes		8 420
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	8 420	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			472 150
- Adhésions constatées d'avance		67 772	
- Subventions constatées d'avance		244 746	
- Facturation AMO d'avance		154 052	
- Facturation formations d'avance		5 580	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			472 150

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 172 447	5 700	1 178 147
TOTAL	1 172 447	5 700	1 178 147

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	K.P.M.G.							
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	19 050	18 443	95,59	94,95				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	879	980	4,41	5,05				
Total	19 929	19 423	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		3
	Cadres et ingénieurs		14
	Autres catégories		
	TOTAL		17

Il n'y a plus de personnel mis à disposition de l'association.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés Hypothèse : départ à la retraite à 65 ans - turnover faible - taux d'inflation 1% - taux d'actualisation de 4,14%	261 865 261 865	
Autres engagements Cf. état Engagements financiers - Autres engagements	84 150 84 150	
Total des engagements financiers (1)	346 015	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Engagements en matière de pensions et retraites : un contrat est souscrit auprès de MALAKOFF HUMANIS pour couvrir le passif social relatif aux indemnités de fin de carrière. Versements cumulés au 31 décembre 2025 (**324 817 €**).

Autres engagements : compte tenu des règles de financement de l'IRT NANOIEC, seuls les contrats tripartites (PME/JESSICA FRANCE/prestataires) terminés au 31/12/2025 ont été pris en charge par l'association et financés par les subventions 2025. Les contrats listés dans les autres engagements ci-dessus seront terminés en 2026 et financés par les subventions IRT NANOIEC 2026.

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Tranche d'âge des salariés et durée de l'engagement		
moins de 30 ans ---> plus de 35 ans		
30 à 39 ans ---> 26 à 35 ans		
40 à 49 ans ---> 16 à 25 ans	8 671	
50 à 54 ans ---> 11 à 15 ans		
55 à 59 ans ---> 6 à 10 ans	161 284	
60 à 64 ans ---> 1 à 5 ans	91 910	
plus de 64 ans ---> moins d'un an		
Totalisation	261 865	

Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
CONTRATS NANOEEC NON TERMINE AU 31/12/2025		
- Quote-part du contrat financée par l'IRT NANOEEC	37 975	
- Quote-part du contrat financée par la PME bénéficiaire	46 175	
Totalisation	84 150	

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	52 962	51 727	1 235	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	39 332	34 675	4 658	1 474
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 461		3 461	3 461
	TOTAL (I)	95 755	86 402	9 353	4 934
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	89 285	2 240	87 045	66 580
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	453 184	6 200	446 984	567 556
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	659 308		659 308	448 143
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	830 000		830 000	1 000 000
	DISPONIBILITES	270 256		270 256	267 496
	Charges constatées d'avance	22 957		22 957	20 602
	TOTAL (II)	2 324 989	8 440	2 316 549	2 370 376
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
TOTAL ACTIF (I à V)	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	2 420 744	94 842	2 325 903	2 375 311
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				7 440	36 645

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	459 623	346 910
	Excédent ou déficit de l'exercice	54 443	112 713
	Total des fonds propres (situation nette)	514 065	459 623
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	514 065	459 623
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	361 386	338 723
	Total des autres fonds propres	361 386	338 723
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	619	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	619	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 827	134 773
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 788	174 113
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	520 707	405 262
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	35 199	38 592
	Produits constatés d'avance	647 312	824 225
	Total des dettes	1 449 832	1 576 965
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		2 325 903	2 375 311
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		54 442,90	112 712,98
(1) Dont à moins d'un an		1 449 832	1 527 147
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	192 020	178 966
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 230 122	1 667 507
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	741 493	580 778
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	30 614	11 531
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	68	37
Total des produits d'exploitation		2 194 318	2 438 820
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	392	7 004
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	783 213	853 140
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 698	19 153
	Salaires et traitements	956 425	994 436
	Charges sociales	402 819	431 128
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 770	32 813
	Dotation aux provisions	619	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 533	43
Total des charges d'exploitation		2 174 470	2 337 718
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 848	101 102

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 848	101 102
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	45	61
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	35 345	12 799
Total des produits financiers		35 390	12 860
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	657	1 249
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		657	1 249
RESULTAT FINANCIER		34 733	11 611
RESULTAT COURANT avant impôts		54 581	112 713
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	138	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	138	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(138)	
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 229 708	2 451 680
TOTAL DES CHARGES		2 175 265	2 338 967
EXCEDENT ou DEFICIT		54 443	112 713
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		20 437	
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		20 437	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		20 437	
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		20 437	

----- Rapport du commissaire aux comptes -----



KPMG SA
51 chemin de la Taillat
38240 Meylan

JESSICA FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

JESSICA FRANCE

17 rue des Martyrs - 38054 GRENOBLE CEDEX 08

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
51 chemin de la Taillat
38240 Meylan

JESSICA FRANCE

17 rue des Martyrs - 38054 GRENOBLE CEDEX 08

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association JESSICA FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JESSICA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les produits constatés d'avance, les factures à établir et les encours de production des contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

JESSICA FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

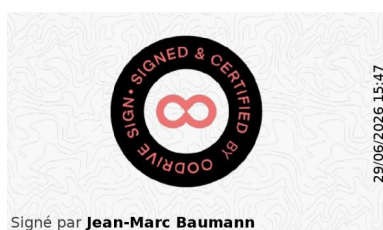


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 29 juin 2026

KPMG SA



Jean-Marc BAUMANN

Associé

JESSICA FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025